

CÔTE-D'OR TECHNOLOGIE

Comprendre enfin ce qu'est l'open data

Le groupement d'intérêt public Territoires numériques organisait, vendredi, à Dijon, des rencontres interrégionales sur le thème de « l'ouverture des données publiques ». Un expert explique, en cinq points, ce qui se cache derrière ce terme à la mode.

1 L'ouverture des données publiques, ou open data en anglais, qu'est-ce que c'est ?

« C'est la mise à disposition pour le grand public de toutes les données produites par les administrations et le secteur public », résume Patrick Ruestschmann, directeur adjoint de Territoires numériques, un groupe d'intérêt public qui aide, moyennant une adhésion payante, les collectivités à prendre le virage numérique. En Bourgogne-Franche-Comté, ces données seront mises en ligne sur un portail web et seront lisibles, exploitables et réutilisables librement par tous. Il ne s'agira pas de documents PDF ou Word verrouillés, par exem-



Patrick Ruestschmann et Jennifer Pierre, de Territoires numériques, ont échangé, vendredi, avec des élus des collectivités de plusieurs régions de France sur les questions d'open data. Photo M. MO.

« L'open data, c'est, par exemple, mettre en ligne les attributions de marché, les montants des indemnités des élus, les subventions ou le prix de la cantine », précise notre interlocuteur.

Pourtant, aujourd'hui, ces informations sont accessibles dans des journaux spécialisés, pour le premier exemple, ou dans les comptes rendus de conseils municipaux pour les autres. « Mais, là, ce sera plus simple d'aller les chercher : (elles seront) sur une seule plateforme et il sera possible de comparer les prix des cantines entre communes, par exemple, et de faire des cartes ou des graphiques »,

ajoute Patrick Ruestschmann. Qui précise qu'il faudra toutefois faire « attention » à comparer des valeurs calculées sur les mêmes bases.

3 La généralisation de l'ouverture des données publiques pour fin 2018

C'est la « loi pour une République numérique » qui élabore le calendrier. Toutefois, les collectivités publiques n'auront pas « obligation légale » de rendre accessibles leurs données. « Il n'y aura pas d'organisme de contrôle sur les renseignements fournis, autres que ceux effectués,

notamment, par les cours des comptes », précise Patrick Ruestschmann. Les collectivités qui ne joueront pas le jeu « ne seront pas sanctionnées. Elles risqueront juste de subir une pression des associations militant pour la transparence dans la sphère publique ».

4 Quid de la protection des données privées ?

Pour notre interlocuteur, « plus de transparence, c'est plus de démocratie ». « Tout ce qui peut développer l'esprit critique est bon. Nous sommes dans une ère où tous les abus sortent de terre. Les Paradise papers ou Wikileaks en

sont la preuve, même si la technique est discutable, puisqu'il s'agit ici de révélation de données privées piratées », détaille notre expert. Toutefois, les informations personnelles issues des administrations ne seront pas divulguées ou alors en les anonymisant. Patrick Ruestschmann s'explique : « C'est l'exemple du nombre d'allocataires du RSA (Revenu de solidarité active, ndr), fourni par le conseil départemental. Nous aurons le nombre de bénéficiaires mais pas leur nom. Aussi, les données relevant de la sécurité intérieure ne seront jamais disponibles en open data ».

5 Open data et ville intelligente : Dijon pionnière

Nous en parlions en avant première en décembre 2016 : Dijon veut créer la première ville entièrement connectée, une « smart city » où les feux tricolores, les conteneurs à poubelles ou encore les lampadaires municipaux seraient tous connectés et reliés à un centre de commandement unique. L'open data y aura toute sa place puisque les citoyens auront accès à toutes les données numériques de gestion de la ville : la métropole rendra des comptes à ses habitants, qui verront exactement comment elle est gérée. Marie Morlot

DIJON ÉVÉNEMENT

Deux journées pour parler d'économie autrement

Le magazine *Alternatives économiques*, dont le siège se trouve à Quetigny, revient sur le devant de la scène dijonnaise avec la deuxième édition de son événement : les Journées de l'économie autrement. Cette manifestation aura lieu les 24 et 25 novembre dans différentes salles de Dijon. Elle viendra clore le Mois de l'économie sociale et solidaire.

« Le bilan de la première édition, en 2016, a été très bon. Nous avons eu 2 000 participants sur les deux journées. Lors des plénières d'ouverture et de clôture, les salles étaient pleines à craquer. Nous avons eu entre 20 et 300 personnes par atelier », résume Philippe Frémeaux, éditeur à *Alternatives économiques*.

Ces deux journées se dérouleront sensiblement de la même manière que l'année précédente, avec deux pléni-



Philippe Frémeaux, éditeur à *Alternatives économiques*. Ph. A.-L. B.

ers, seize tables rondes, dix-huit ateliers, cinq conférences-débats et des projections de films.

L'objectif de ces rencontres est d'offrir un lieu de débat sur les questions so-

ciales, environnementales et économiques de la société française. « Nous allons traiter du système de santé, de la transition énergétique, de la relocalisation de l'alimentation, etc. », balance Philippe Frémeaux. « Nous faisons venir des universitaires, des hommes politiques, des acteurs engagés sur le terrain et nous confrontons leurs discours. »

L'éditorialiste cite notamment l'exemple de la table ronde « Refonder la démocratie » qui rassemblera Bastien François, professeur à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne et président de la fondation de l'écologie politique ; Axelle Lemaire, ancienne secrétaire d'État en charge du numérique et de l'innovation ; Yannick Blanc, haut commissaire à l'engagement civique ;

et Romain Slitine, entrepreneur et cofondateur de l'incubateur d'innova-

tion démocratique Système D. Les ateliers, quant à eux, permettent aux acteurs de l'économie sociale et solidaire de présenter leurs initiatives et d'échanger sur leurs pratiques. Entrepreneuse et militante du secteur coopératif, Amélie Rataelrevient, cette année, participer aux Journées de l'économie autrement. Elle interviendra lors de la table ronde « Et si les entreprises ne faisaient pas que du profit ? ». « Je serai là pour les deux journées. Je suis déjà venue l'année dernière et j'ai trouvé que c'était très enrichissant, car l'événement draine des personnalités de tous les horizons et les tables rondes sont très documentées. »

Anne-Lise Bertin

INFO Programme et inscriptions sur le site www.journeeseconomiqueautrement.fr